



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Club de Bridge de Saly Portudal, vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2017, Hôtel Neptune**

Le Président, Pierre Lévi, ouvre la séance à 15h. Il fait part de sa vive émotion de se retrouver ici, en présence de tous ses amis bridgeurs.

Laurence Voillemin est désignée secrétaire de séance. 22 membres sont présents, 5 autres ont donné procuration (liste en annexe, dernière page du document). Le club comprenant 37 licenciés et un membre sympathisant, plus de 70% de représentation, le quorum est atteint.

Le Président, avant de donner la parole au Trésorier, précise qu'il s'agit de la dernière AG du mandat du bureau actuel, élu pour 4 ans, qu'à la fin de la séance l'ensemble du bureau démissionnera et que nous procéderons à l'élection à bulletin secret d'un nouveau bureau, conformément à l'article 18 de nos statuts. Il informe aussi l'Assemblée qu'à l'heure actuelle 11 personnes sont candidats à l'élection future, mais que jusqu'au moment de la mise en place de la nouvelle élection, tout membre du club présent aujourd'hui peut encore se porter candidat.

La parole est donnée au Trésorier, chargé de présenter le bilan financier.

### **1) Bilan financier :**

Il est présenté par Patrice Rabizzoni, Trésorier. Le document "bilan financier CBSP 2016-2017" est joint à ce procès-verbal. La situation financière est saine, cotisations et droits de table sont excédentaires par rapport aux dépenses, les membres du club sont en augmentation constante depuis le début de activités du club il y a 4 ans et les tournois et nombre de participants suivent aux aussi la même progression. Ces excédents permettent le renouvellement du matériel, l'organisation dans de bonnes conditions des manifestations bridgesques. Une discussion s'est engagée autour de l'équipement du club en "bridgemates", voire d'une machine à dupliquer les cartes. Le futur bureau étudiera la question en tenant compte des avis qui ont été échangés à l'occasion.

Le rapport financier a été approuvé à l'unanimité. Merci au trésorier pour le travail effectué.

### **2) Rapport d'activité :**

Le rapport d'activité, en l'absence d'Annie Bauer, Vice-Présidente, qui avait assuré l'intérim de la Présidence entre décembre 2016 et avril 2017 pour les activités au Sénégal, est présenté par Pierre Lévi.

**2.1 Les tournois de régularité :** Ils se sont étalés cette année sur 7 mois, à noter une fin de saison plus tardive, des tournois jusqu'à fin avril 2017 et une reprise plus précoce, dès le 13 octobre. Ainsi, une plage de jeu plus étendue qui a permis d'organiser entre décembre 2016 et avril 2017 puis en octobre et novembre, 50 tournois et 400 paires ont joué (sources "basse ffb"). De très bons chiffres !

**2.2 Les compétitions :** entre décembre 2016 et fin novembre 2017, 4 compétitions de District ont été organisées, à Dakar et Saly. Notons la dernière de l'année écoulée, à Dakar, les 25 et 26 novembre avec une très belle participation des bridgeurs de Saly, 19 bridgeurs, et encore, 2 d'entre les préinscrits ont dû au dernier moment abandonné, bien malgré eux.

Notons aussi la belle performance d'une équipe de Saly aux Championnats du Cbome en août 2016, il en a été discuté lors de l'AG, un billet à ce sujet est consultable sur le site internet du club, dans la rubrique "Actualités".

**2.3 Le site internet du club :** ce site a été actualisé et relooké durant l'été 2017. De ce fait sa consultation a nettement progressé, plus de 9 000 pages ont été consultées depuis sa création, les visiteurs augmentent, et de nouveaux adhérents sont venus s'inscrire grâce à cette vitrine. Il est agrémenté de nouvelles photos et présente une navigation plus intuitive, est mis à jour très régulièrement.

**2.4 Un bref exposé a été fait à propos des 2 groupes de bridge français** qui vont venir organiser cours et/(où) tournois à Saly entre fin décembre et mi-janvier. Bridge + au Neptune, possibilité de stage (tarif négocié pour bridgeurs résident au Sénégal), tournois quotidiens au Neptune ouverts aux bridgeurs résident au Sénégal (tarifs droits de table négociés) et Bridge International pour des tournois quotidiens aux Filaos. Les programmes de ces 2 organismes ont été envoyés à tous.

### 3) Questions diverses :

**3.1 : Tournoi des débutants :** sur proposition de Mado Pinot, il a été discuté de l'opportunité d'organiser un 3eme tournoi hebdomadaire, plutôt dédié aux débutants, mais pas exclusivement. Ce serait un tournoi homologué, avec envoi des résultats à le FFB, doté de PE. Plus particulièrement pensé pour les débutants et afin de leur offrir une ambiance moins stressante pour eux, les autres bridgeurs pourraient y participer, mais i y aurait alors des règles, à savoir que 2 bridgeurs au moins 3eme série honneur ne pourraient jouer ensemble ce tournoi, mais chacun d'eux devrait s'associer à un "plus débutant". Le nouveau bureau va travailler sur ce projet qui pourrait être mis en place dès mi-janvier, après les tournées Bridge+ et Bridge International. Il faut s'assurer de la disponibilité du "petit salon bridge" au Neptune pour un 3èem tournoi hebdomadaire.

**3.2 : Des questions ont été posées sur les attributions en fin de saison de PE et PP.** Pierre Lévi a fait un bref rappel des fonctionnements. La Présidente du club de Dakar, Marie Christine Pineau, reçoit une dotation en PP et PE de la part du Cbome à répartir entre les bridgeurs du District du Sénégal. Cela se passe en concertation entre les 2 clubs du District, habituellement entre les 2 Présidents. Les PP étaient jusqu'alors réservés aux 2<sup>eme</sup> série promotion (voir 2<sup>eme</sup> série Honneur) et aux 1<sup>ere</sup> série. Peu nombreux (de l'ordre que quelques dizaines), ils étaient répartis au prorata des effectifs de ces bridgeurs entre les 2 clubs. Les PE, plus nombreux (quelques centaines) mais à répartir entre plus de candidats (tous ceux moins bien classés que 2Promo), étaient eux aussi répartis au prorata entre les 2 clubs, mais jusqu'alors que à certains pour que la dotation individuelle soit substantielle, la règle étant de privilégier l'assiduité aux tournois de régularité. En 2017, Pierre Lévi a dit ne pas avoir été concerté, il croit savoir que ce sont Jean Marc Ecoutin, Marie Christine Pineau et Annie Bauer qui se sont concertés et ont décidé. Ces questions qui pourraient faire polémiques seront étudiées par le nouveau bureau et feront peut-être l'objet d'un paragraphe dans le règlement intérieur qui devrait être rédigé par la nouvelle équipe.

**3.3 La compétition Championnat Cbome de l'été.** Des questions aussi à ce sujet. Il a été rappelé que chacun peut y participer, mais que le niveau est très élevé, donc plutôt réservé aux 2<sup>eme</sup> et 1<sup>eres</sup> séries. Le club prend en charge les droits de table ; il faudra en préciser les modalités, cela sera fait dans le nouveau règlement intérieur.

À la suite de ce rapport d'activités, le Président a **remercié** tous les membres de son bureau qui l'ont assisté tout au long des 4 années de ce mandat, pour leur dévouement, leur travail, leur disponibilité, sans oublier Jacques Munos qui en a fait partie pendant deux ans, avant de quitter le Sénégal, avec une mention particulière pour Madeleine Pinot, notre Mado, qui a tellement bien assuré la reprise du club cette saison dès le début du mois d'octobre.

Des **remerciements** aussi à tout le personnel de **l'hôtel Neptune**, toujours aussi serviable, aimable, disponible pour nous bridgeurs, et à M. Thelisson, Directeur de l'établissement, qui depuis ses prises de fonction, nous offre de très bonnes conditions pour exercer notre activité et avec qui nous avons de beaux projets de partenariat "bridge-Neptune".

L'ensemble du bureau donne alors sa démission. Il est demandé s'il y aurait une personne non encore déclarée candidat(e) qui souhaiterait faire acte.

Personne ne s'étant manifesté, le Président de séance de l'AG déclare la séance terminée et demande à l'assistance qui souhaiterait présider les opérations de vote ?

-----

Albert François est volontaire et préside la séance électorale. Il sera assisté de deux scrutateurs, Patrice Rabizzoni et André Angeneau.

Des bulletins de vote sont distribués avec chaque candidat en ligne et la possibilité de voter pour (à chaque ligne, pour chaque candidat), les bulletins sont déposés dans une urne, après le vote, il est procédé au dépouillement.

La totalité des présents et représentés ont voté, 100% de suffrages exprimés, chaque candidat a obtenu la majorité absolue, 5 ont obtenu 27 voix "pour" sur 27 votants, les 6 autres ayant obtenu chacun au moins 24 voix.

Le nouveau bureau élu de décembre 2017 à décembre 2021 est donc composé de :

Albert FRANCOIS

André ANGENEAU

Pierre LEVI

Jean Claude PASSAT

Mady PASSAT

Madeleine PINOT

Edouard PUYMIRAT

Patrice RABIZZONI

Pickie RABIZZONI

Cécile RETY

Brigitte WUCHERER

Le bureau élu se réunira la semaine du 11 décembre au 15 décembre pour désigner son Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire et autres administrateurs, un compte rendu sera rédigé et envoyé aux membres du club.

***L'ordre du jour étant épuisé et aucune nouvelle question n'étant soulevée, la séance est terminée à 16h.***

***La secrétaire de séance***

***Laurence Voillemin***

***Le président***

***Pierre Lévi***

-----

**CLUB DE BRIDGE SALY-PORTUDAL, Annexe au CR de l'Assemblée Générale.**

**Liste des bridgeurs présents ou représentés AG du 01/12/2017**

M. ANGENEAU André	
M. BOUDON Gérard	
Mme DAVID Marie Claire	
M. DAVID Victor	
Mme DE SAINTE MARESVILLE Gin	
Mme DELAPLAGNOLLE Brigitte	Procuration donnée à M. PUYMIRAT Edouard
M. DELAPLAGNOLLE Philippe	Procuration donnée à M. PUYMIRAT Edouard
M. FRANCOIS Albert	
M. LEVI Pierre	
Mme LURTON Evelyne	
M. PASSAT Jean Claude	procuration donnée à M. RABIZZONI Patrice
Mme PASSAT Mady	Procuration donnée à Mme RABIZZONI Pickie
Mme PEGUY Annick	
Mme PINOT Madeleine	
M. PUYMIRAT Edouard	
M. RABIZZONI Patrice	
Mme RABIZZONI Pickie	
Mme RETY Cecile	
Mme RICHA Bernadette	
M. SCHOTTEY Gérard	procuration donnée à M. FRANCOIS Albert
M. SOLLIER Claude	
M. SOU Jean Yves	
Mme SPOSITO Monique	
Mme VANNEYRE Danielle	
M. VANNEYRE Jean Marie	
Mme VOILLEMIN Laurence	
Mme WUCHERER Brigitte	